

**REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT D'EAU DES FREMUR**

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 septembre 2026 à 9 h 30, les membres du syndicat se sont réunis à la mairie de Pleslin Trigavou, sous la présidence de Monsieur LEMOINE Loïc, Président.

PRÉSENTS : LEMOINE Loïc - ARMANGE Cécile - BERNARD Philippe - BOURGET André - BRIARD Serge - BULTEZ Laurent - CORDON Jean-Baptiste - DE LA CUEVA Victor Hugo - GENSSE Thierry - LAYEC Claude - LEDAGUENEL Thierry - LEMOINE Yann - LOHIER Philippe - MORAIN Didier - REBOURS Sébastien - RICHEUX Christophe - ROUX Dominique - SAMSON Noël

ABSENTS EXCUSES : GAULLIER Cédric - HERVE Jean-Yves - RAFFRAY Michel

ASSISTAIT AUSSI : MANCEAU Patrick, SDAEP 22

SECRÉTAIRE : BERNARD Philippe

Ouverture de la séance à 9 h 30

Approbation du PV de la séance du 24 juin 2026

**OBJET : Avenant n° 1 - marché de travaux ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE
Années 2024 - 2027**

Le Président rappelle que le Syndicat a passé avec l'entreprise CISE TP un marché de travaux Accord Cadre à bons de commande pour les années 2024 à 2027.

Le marché est prévu pour une durée de 3 années avec 3 tranches (montant maximum de 150 000 euros HT par tranche).

Il informe l'assemblée que les travaux du Pont de Bodeu à Beaussais sur Mer seront effectués via ce marché Accord Cadre à Bons de Commande. Il précise que pour réaliser ces travaux, nous devons avoir recours à des prestations et matériaux spécifiques qui ne sont pas dans la grille tarifaire de notre marché.

En conséquence, Monsieur le Président propose à l'assemblée de compléter le DQE initial en fonction des prestations et matériaux nécessaires pour ces travaux.

Il précise que cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 avec l'entreprise CISE TP.

Pour Copie Conforme,

Le Président



Le Secrétaire de séance



CERTIFIÉ EXECUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN PREFECTURE

LE 8 OCT. 2026